

Le SÉCLI

Secrétariat des Éditeurs de Chants pour la Liturgie

Abbaye Sainte Scholastique

81110 DOURGNE

téléphone / fax : 05 63 50 10 38

mail : secli@secli.cef.fr – site web : <http://secli.cef.fr>



Dourgne, le 30 octobre 2017

Chers amis du SÉCLI,

Comme chaque année, à l'occasion du commencement d'une année liturgique, nous venons partager avec vous les principales nouveautés du SÉCLI, tout en vous rappelant le fonctionnement de ce G.I.E.

Les nouveautés : vous trouverez sur le site :

- Les résultats du sondage réalisé auprès des paroisses au cours de l'année liturgique 2015-2016.
- La liste des « Notre Père » dont les partitions ont été mises à jour ainsi que les nouvelles versions.
- Une présentation détaillée des fonctions du SÉCLI (cf. onglet PRÉSENTATION du site).
- Le moteur de recherche des fiches de chants va être enrichi au cours de l'année.

Les rappels :

• LE SÉCLI EST CHARGÉ DE LA GESTION DES DROITS DE REPRODUCTION GRAPHIQUE DES CHANTS : LORS DES CÉLÉBRATIONS, SI VOUS DISTRIBUEZ DES FEUILLES NE COMPORTANT QUE LE TEXTE DES CHANTS VOUS ÊTES REDEVABLE DU FORFAIT.

• Pour faciliter l'achat des partitions, les paroisses ou les particuliers peuvent souscrire un compte prépayé.

Nous joignons à notre envoi la liste de tous les chants déposés par les éditeurs membres entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017. Cette liste est disponible (format xls) sur le site du SÉCLI.

Forfait

Ce forfait annuel - nous le précisons pour les « nouveaux » - donne le droit de photocopier les chants du fonds SÉCLI pour des usages non-commerciaux, la catéchèse et l'éducation chrétienne.

POUR LES PAROISSES

NB DE PRATIQUANTS	SOMME DEMANDÉE
moins de 100	30 €
de 100 à 150	55 €
de 150 à 200	85 €
de 200 à 250	110 €
de 250 à 300	140 €
de 300 à 350	170 €
de 350 à 400	200 €
de 400 à 450	225 €
de 450 à 1 000	275 €
de 1 000 à 1 500	350 €
de 1 500 à 2 000	450 €
de 2 000 à 2 500	550 €
de 2 500 à 3 000	650 €
de 3 000 à 3 500	750 €
de 3 500 à 4 000	850 €
plus de 4 000	1 100 €

POUR LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Le montant est de 3,50 € par membre.

POUR LES ASSEMBLÉES LITURGIQUES

« EXCEPTIONNELLES »

(rassemblements, pèlerinages, sessions...)
contactez le SÉCLI qui vous fixera, pour chaque cas, le montant du « forfait occasionnel ».



INFORMATIONS DIVERSES

Au cours d'une année, divers éléments se mettent en place, **venez souvent visiter le site du SÉCLI.**

RECHERCHE DES FICHES DE CHANTS



Un moteur de recherche vous permet de trouver les fiches. **Il va prochainement être enrichi de plusieurs rubriques.**

PAIEMENT DU FORFAIT

A partir de votre « Espace forfaitaire » il vous est possible :

- de régler votre forfait avec une carte bancaire. Pour cela il vous faut indiquer votre numéro de forfaitaire mentionné sur votre feuille et votre mot de passe (**pour la France : le code postal - pour les autres pays : le nom du pays**),
- de télécharger l'attestation de votre versement.

COMMANDE DE FICHES A L'UNITÉ

- Cliquez sur  pour commander une fiche numérique (téléchargeable immédiatement au format PDF, prix unitaire 2 €) (1)
- Cliquez sur  pour commander une fiche scannée (téléchargeable immédiatement, prix unitaire 1,50 €) (2)

(1) fiches fournies par l'éditeur

(2) fiches réalisées par le SÉCLI à partir des partitions papier données, à l'origine, par l'éditeur

ACCÈS AUX PARTITIONS DES ŒUVRES DU FONDS SÉCLI :

Pour se procurer une partition, on peut :

- soit l'acheter sur le site du SÉCLI. **Vous pouvez souscrire un compte prépayé pour l'achat des fiches** (complément d'explication sur le site),
- soit se procurer un livret en librairie,
- soit télécharger un pdf sur un site possédant, de la part des éditeurs, les autorisations de diffusion.

IL EST INDISPENSABLE DE SE RAPPELER QUE :

- L'objet du SÉCLI est la gestion des droits de reproduction graphique des fiches de chants déposées par les divers éditeurs membres.
- Pour faciliter l'utilisation, les paroisses sont autorisées, sous réserve de payer un forfait annuel, de reproduire les dites fiches (texte et/ou musique). **Ce forfait ne prévoit pas la mise à disposition gratuite de l'œuvre.**

CATALOGUE DES FICHES DU FONDS SÉCLI :

La liste des chants inscrits au fonds SÉCLI est régulièrement mise à jour. Le catalogue est téléchargeable gratuitement au format Excel.

LISTE DE LA PROMOTION ÉPISCOPALE :

La liste des fiches promues et recommandées par la Commission épiscopale de liturgie et de pastorale sacramentelle et le SNPLS est régulièrement mise à jour. Cette liste est téléchargeable gratuitement au format Excel.

Votre bulletin de réponse et votre règlement – à moins que vous ne l'ayez déjà fait par internet – sont à envoyer au SÉCLI, le plus rapidement possible pour éviter tout oubli ou perte ! Merci.

Les retardataires seront toujours acceptés !!!

Pour que le chant liturgique puisse continuer à vivre, il est indispensable que tous les utilisateurs payent leur forfait. Merci à tous et à chacun de vous et « Bonne année » 2018.